

# Epiglottite



Mise à jour  
08/11/2024

Autres dénominations  
Haemophilus Influenzae

Informations relatives à  
CHUV / Soins intensifs

## Epidémiologie

### Agent infectieux

*Haemophilus influenzae type b*

---

### Réservoir

Homme

---

### Mode de transmission

- transmission par des particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation, certaines interventions: ex. bronchoscopie, etc.
- ce type de transmission se limite à un rayon de 1 à 2 mètres autour de la source
- les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur

- portes d'entrée: muqueuses (bouche, nez, gorge, yeux)
- 

## Période d'incubation

Probablement 2 à 4 jours

---

## Durée d'infectiosité

24 heures après le début d'une antibiothérapie efficace

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

#### Hospitalisation :

- Mesures Additionnelles Gouttelettes
- Voir fiche ci-dessous

#### Ambulatoire interventionnel :

- Mesures Additionnelles Gouttelettes
- Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

#### Ambulatoire non interventionnel :

- Précautions Standard
  - Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)
-

## Placement

- Chambre individuelle ou isolement géographique
  - Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)
- 

## Durée des mesures

- Jusqu'à 24 heures après le début d'un traitement efficace
- 

## Signalétique

- Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
  - Chariot d'isolement avec surblouses + masques de soins devant la chambre
  - Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
  - Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
  - Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
  - Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
- 

## Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCI
- 

## Soins de base

- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  - Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

- Masque de soins pour le patient et le transporteur
  - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  - Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit
  - Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
  - Limiter les déplacements aux besoins essentiels
-

## Circulation

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.  
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
  - Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
  - Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
  - Masque de soins pour le patient et le soignant
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  - Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- 

## Visiteurs

- Port d'un masque de soins
  - Ne pas s'asseoir sur le lit
  - Désinfection des mains en sortant de la chambre
  - Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/Sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

## Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCI-CHUV

---

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
- 

### Gants

- Non indiqués en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

### Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
  - Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

## Masque de soins

- Oui, masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient
- 

## Lunettes de protection

- Non en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- A la levée des Mesures Additionnelles :**
- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
  - Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles
- 

## Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Changer le lit et la literie
- 

## Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

#### **A la levée des Mesures Additionnelles :**

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  - Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  - Pas de changement du rideau de lit
  - Nettoyage de la surface du paravent
  - Pas de trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

## Déclaration du cas

### Déclaration au service HPCI



Oui

---

## Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans les 24h après confirmation du laboratoire

---